



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 novembre 2015 — N° 124

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. St-Denis (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter Mme Deedy Shipton, lauréate du prix Hommage Aînés.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter M. François Dionne pour ses 25 ans d'engagement envers la communauté de Saint-Philippe-de-Néri.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage aux enseignants de la région de Saint-Hyacinthe.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner la tenue d'une exposition des Passionnés des arts visuels à l'occasion du 50^e anniversaire de la ville de Laval.

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter le cégep de la Gaspésie et des Îles pour son classement parmi les meilleurs établissements de recherche collégiaux au Canada.

5 novembre 2015

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la revue *Au pays de Matane*.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de saluer le travail du Centre de jour Feu vert inc.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Festival Frissons, à Mascouche.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la remise des prix Hommage Aînés.

À 9 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

5 novembre 2015

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Couillard, premier ministre, dépose :

La stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.
(Dépôt n° 1697-20151105)

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,
dépose :

Le rapport annuel et les états financiers 2014-2015 de l'Administration régionale
Baie-James;
(Dépôt n° 1698-20151105)

Le rapport annuel et les états financiers 2014-2015 de la Conférence régionale
des élus du Gouvernement de la nation crie.
(Dépôt n° 1699-20151105)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 4 novembre 2015, que lui a adressée Mme Agnès Maltais,
députée de Taschereau et leader adjointe de l'opposition officielle, lui demandant
de retirer du *Feuilleton et préavis* le mandat confié à la Commission de
l'Assemblée nationale découlant de la motion qu'elle a présentée en vertu des
articles 315 à 321 du Règlement.
(Dépôt n° 1700-20151105)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 4 novembre 2015, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.
(Dépôt n° 1701-20151105)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Paradis (Lévis) dépose :

Une liasse de documents concernant des données sur les places permanentes dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.
(Dépôt n° 1702-20151105)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 4 novembre 2015, sur la motion de scission proposée par M. Gaudreault (Jonquière) dans le cadre de l'adoption du principe du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, présenté par Mme Vallée, ministre de la Justice.

Cette motion se lit comme suit :

QU'en vertu de l'article 241 du Règlement de l'Assemblée nationale, le projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, soit scindé en deux projets de loi :

5 novembre 2015

Un premier intitulé Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence, comprenant l'article 1 et l'article 43;

Un second intitulé Loi apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, comprenant les articles 2 à 43.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **145** en annexe)

Pour : **30** Contre : **75** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, présente une motion concernant les frais accessoires facturés par les médecins; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, conjointement avec M. Lelièvre (Gaspé), M. Caire (La Peltrie) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les finalistes des Prix reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise;

QU'elle souligne l'implication professionnelle de ces jeunes de 35 ans et moins, leurs réalisations, leur dynamisme et leur travail exceptionnel au sein de la fonction publique québécoise;

5 novembre 2015

QU'elle réitère le travail des gestionnaires et des dirigeants des ministères et organismes qui participent à faire rayonner cette jeunesse au sein de leurs organisations.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Roy (Montarville) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le lancement, le 2 novembre 2015, de la campagne « #MotsDouxPourIndestructibles/#LoveForSurvivors » afin de donner un lieu de partage et de témoignage aux femmes et aux hommes ayant vécu une agression sexuelle;

QUE l'Assemblée nationale soutienne les initiatives célébrant la résilience et le courage des survivantes et des survivants, donnant suite au mouvement « #AgressionNonDénoncée » lancé par la Fédération des femmes du Québec;

QUE l'Assemblée nationale rappelle la nécessité primordiale de briser le silence et de déconstruire la culture du viol.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Charette (Deux-Montagnes) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant les engagements du gouvernement canadien; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 13 novembre 2015, Mme Lamarre (Taillon) s'adressera à M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La volonté du ministre de la Santé et des Services sociaux de légaliser la facturation des frais accessoires aux patients ».

5 novembre 2015

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Blanchette, ministre délégué aux Mines, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

5 novembre 2015

M. Blanchette, ministre délégué aux Mines, propose l'ajournement des travaux au mardi 10 novembre 2015, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 18, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 novembre 2015, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

5 novembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de scission de M. Gaudreault (Jonquière) :

(Vote n° 145)

POUR - 30

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (IND)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Marceau (PQ)	(Arthabaska)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Therrien (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
David (IND)	LeBel (PQ)	Péladeau (PQ)	Turcotte (PQ)
(Gouin)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

CONTRE - 75

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (CAQ)	St-Denis (PLQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	(Lévis)	St-Pierre (PLQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallièrès (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
Daoust (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
David (PLQ)			
(Outremont)			